

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

ÉLECTIONS À LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DES

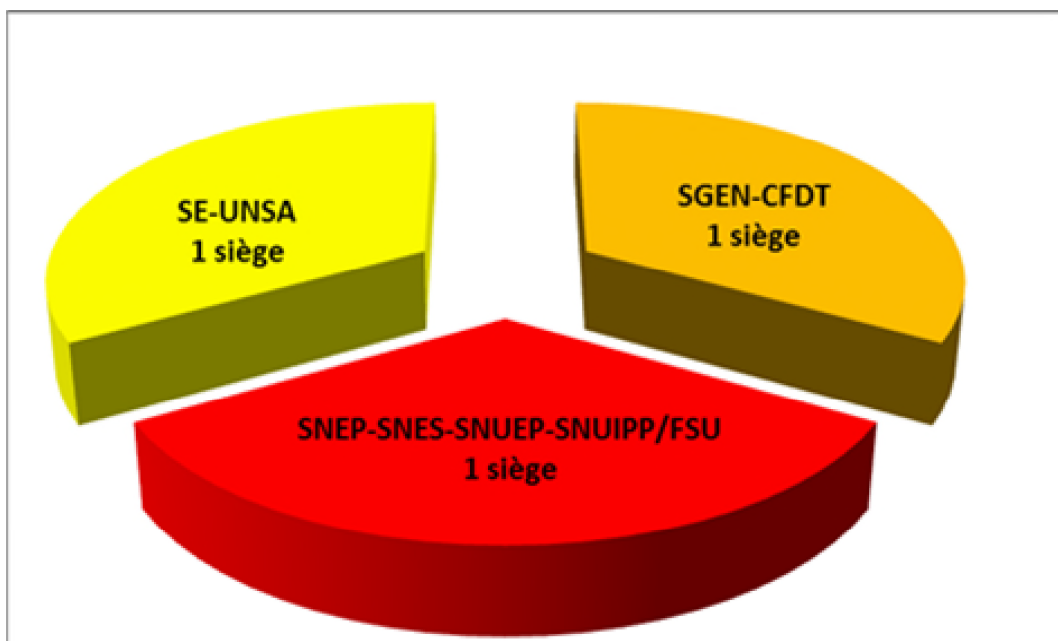
CONTRACTUELS EXERÇANT DES FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT, D'ÉDUCATION ET DE PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ACADÉMIE DE BESANÇON

Candidature présentée par



FSU – Fédération Syndicale Unitaire,
SNES – Syndicat National des Enseignement de Second Degré,
SNEP – Syndicat National de l'Éducation Physique de l'enseignement Physique de l'enseignement public,
SNUEP – Syndicat National Unitaire de l'Enseignement professionnel,
SNUipp – Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et Pegg,





Avec vous, des élu·e·s engagé·e·s pour un plan de titularisation et de nouveaux droits

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les syndicats de la FSU s'engagent et agissent pour :

- **l'élargissement du rôle des CCP** pour garantir la transparence et l'équité dans les actes de gestion de tous (renouvellements de contrats, affectations, avancement des rémunérations...),
- **l'obtention de contrats longs** évitant l'alternance fréquente entre chômage et travail,
- **l'application de la portabilité du CDI** d'une académie à l'autre,
- **la fin des discriminations** en raison de l'état de santé, de grossesse... des personnels,
- **une formation** dès la prise de poste.

REVALORISER NOS SALAIRES

Les syndicats de la FSU ont gagné qu'une grille de rémunération soit discutée dans toutes les académies. C'est un premier pas qui nécessite des suites :

- **une grille de salaire nationale** pour mettre fin aux disparités entre académies,
- **la prise en compte de l'expérience professionnelle** et du niveau de qualification dès le recrutement,
- **l'automaticité de la réévaluation régulière** des rémunérations, y compris pour les CDD,
- **le versement des indemnités de vacances** au prorata du temps travaillé.

GAGNER UN PLAN DE TITULARISATION ET PRÉPARER L'AVENIR

Le dispositif de la loi « Sauvadet » est resté insuffisant comme l'ont dénoncé dès l'origine les syndicats de la FSU. Ils exigent :

- **un plan de titularisation** ouvert à tous les contractuels en poste ou au chômage, permettant la valorisation de l'expérience professionnelle,
- **un droit à la formation** garanti par des décharges de services et des congés formation.

POUR DÉFENDRE CES ORIENTATIONS EN CCP ET EN CT

Voter pour **le SNES, le SNUipp, le SNEP et le SNUeP en commission consultative paritaire** et pour **la FSU en comité technique**, majoritaires dans la profession, c'est renforcer :

- **des élu·e·s travaillant à vos côtés**, déterminé·e·s à peser et lutter pour améliorer vos conditions d'affectation, de formation et de rémunération ;
- **des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du système éducatif**, fortement implantés dans les écoles et les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun et de faire évoluer le système éducatif dans le respect des missions et statuts des personnels,
- **une fédération présente dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour la CCP votez :



ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN

Pour les CT votez :



Avec vous, des élu·e·s engagé·e·s pour un plan de titularisation et de nouveaux droits

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les syndicats de la FSU s'engagent et agissent pour :

- **l'élargissement du rôle des CCP** pour garantir la transparence et l'équité dans les actes de gestion de tous (renouvellements de contrats, affectations, avancement des rémunérations...),
- **l'obtention de contrats longs** évitant l'alternance fréquente entre chômage et travail,
- **l'application de la portabilité du CDI** d'une académie à l'autre,
- **la fin des discriminations** en raison de l'état de santé, de grossesse... des personnels,
- **une formation** dès la prise de poste.

REVALORISER NOS SALAIRES

Les syndicats de la FSU ont gagné qu'une grille de rémunération soit discutée dans toutes les académies. C'est un premier pas qui nécessite des suites :

- **une grille de salaire nationale** pour mettre fin aux disparités entre académies,
- **la prise en compte de l'expérience professionnelle** et du niveau de qualification dès le recrutement,
- **l'automaticité de la réévaluation régulière** des rémunérations, y compris pour les CDD,
- **le versement des indemnités de vacances** au prorata du temps travaillé.

GAGNER UN PLAN DE TITULARISATION ET PRÉPARER L'AVENIR

Le dispositif de la loi « Sauvadet » est resté insuffisant comme l'ont dénoncé dès l'origine les syndicats de la FSU. Ils exigent :

- **un plan de titularisation** ouvert à tous les contractuels en poste ou au chômage, permettant la valorisation de l'expérience professionnelle,
- **un droit à la formation** garanti par des décharges de services et des congés formation.

POUR DÉFENDRE CES ORIENTATIONS EN CCP ET EN CT

Voter pour **le SNES, le SNUipp, le SNEP et le SNUeP en commission consultative paritaire** et pour **la FSU en comité technique**, majoritaires dans la profession, c'est renforcer :

- **des élu·e·s travaillant à vos côtés**, déterminé·e·s à peser et lutter pour améliorer vos conditions d'affectation, de formation et de rémunération ;
- **des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du système éducatif**, fortement implantés dans les écoles et les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun et de faire évoluer le système éducatif dans le respect des missions et statuts des personnels,
- **une fédération présente dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour la CCP votez :



ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN

Pour les CT votez :